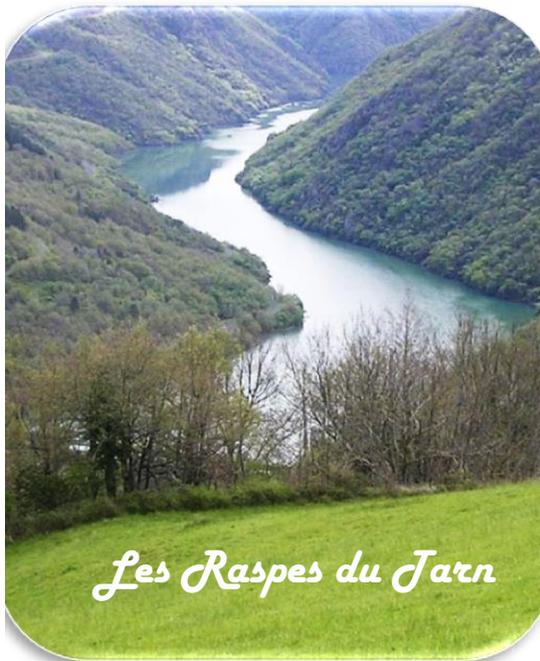
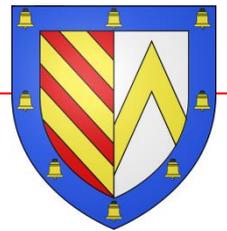


# *Bulletin Municipal*

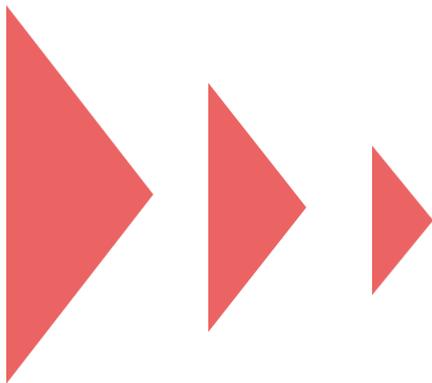
**été 2020**

***Viala du Jarn***



*Les Rases du Jarn*

[www.vialadutarn.fr](http://www.vialadutarn.fr)



*Le Bourg*

## **SOMMAIRE**

**Le mot du Maire**

**Etat civil**

**Informations pratiques**

La commune du Viala du Tarn rend hommage à sa centenaire

Répartition des rôles et des tâches au sein de l'équipe municipale par le biais des commissions communales

Les dossiers initiés par l'équipe municipale depuis le 23 mai 2020

L'école

L'accueil du mercredi matin

La vie des villages

vie associative

Coneissença de la lenga occitana

Charte relative au contenu des articles publiés dans l'espace « la parole est à vous » du bulletin municipal

### **Ont contribué à cette publication :**

- **Pour les textes** : Charlotte BOISSONNADE, Martine WILLAUME, Bernadette SALVAT, Sylviane CALMELS, Gérard DESCOTTE
- **Pour les photos** : Martine WILLAUME, Charlotte Boissonnade, Bernadette SALVAT, Fabienne CASTELBOU, Adeline COLLET , Gérard DESCOTTE
- **Comité de lecture** : Marie-Hélène LE MERRE, Nadine MALAVAL, Sylviane CALMELS, Anne-Marie CLUZEL, Maxime CONSTANS

## Le mot du Maire



Ce premier bulletin de la nouvelle mandature permet enfin au conseil municipal élu le 15 mars d'exprimer ses remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont fait le déplacement jusqu'au bureau de vote.

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions le 18 mai. Conformément aux dispositions légales le maire et les 4 adjoints ont été élus au cours du premier conseil municipal qui s'est tenu le 23 mai. Vous pourrez découvrir en détail, dans les pages de ce bulletin, la répartition des tâches et des rôles au sein de l'équipe.

Depuis le 17 mars, nous avons tous vécu du fait de la crise sanitaire, une période exceptionnelle qui nous a amenés à changer nos habitudes. Cette période a été aussi révélatrice des capacités de chacun d'entre nous à s'inscrire au quotidien dans de nombreux gestes de solidarité.

J'exprime ici toute ma gratitude et mes profonds remerciements envers tous ceux qui ont contribué à rendre la vie possible à tous les Vialarains, vous tous, voisins vis-à-vis des aînés, commerçants de la commune, le Dépanneur, l'Auberge, la Charcuterie du Viala, la Ferme d'Ambias, les Artisans, les Associations, les Soignants, les Aides à domicile, le Personnel de la Commune, le Conseil Municipal. Que ceux que je pourrais oublier veuillent bien me pardonner.

Depuis le 11 mai une éclaircie se dessine, la pandémie semble régresser mais la prudence s'impose. L'école, la garderie, la cantine, l'accueil du mercredi matin et la bibliothèque ont été rouverts dans le respect des protocoles sanitaires. Je salue le travail réalisé par tous les acteurs concernés, l'équipe des Enseignants, l'équipe de tous les Personnels de la commune, le Conseil municipal, l'Association de la bibliothèque, qui tous dans leur domaine ont été constructifs et volontaires.

Le 2 juin ce fut le tour de L'Auberge et du Héron des Raspes de renaître après 3 mois de fermeture forcée. Je leur souhaite une reprise rapide de leur activité et les assure du soutien du conseil municipal.

Sur la base du programme que nous avons porté et partagé avec vous, le nouveau conseil municipal s'est mis au travail. L'équipe municipale s'attachera à demeurer réactive aux problèmes du quotidien que vous rencontrerez et sera à votre écoute. Comme la mandature précédente nous poursuivrons notre tâche et nos efforts pour une commune dynamique, accueillante dans un climat de respect et de sérénité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été.

Gérard DESCOTTE

## Etat civil

### NAISSANCES

- Mathis, Adrien PHARAMOND le 20 janvier 2020 à Saint-Affrique
- Nino SOYE MOREAU le 26 février 2020 à Saint-Affrique
- Jeanne, Julia DEBRUYNE le 1<sup>er</sup> mars 2020 à Viala du Tarn (Pounsouleng)

### MARIAGE

- ✚ Benjamin, Didier SAURA -NERI et Luisa, Fernanda AMBRIZ SEGURA le 27 juin 2020

### PACS

- ✚ Ludivine LORMAND et Arnaud CAMBON le 16 juin 2020

### DECES

- BONNARME Jeanne, Monique veuve ROUSSEAU Raymond le 10 janvier 2020 à Saint - Affrique
- BOUDES Fernande veuve GREGOIRE Albert le 20 janvier 2020 à Salles-Curan
- TAURINES Simone le 21 janvier 2020 à Millau
- FABRE Pierre époux CLUZEL Arlette le 26 janvier 2020 à Saint-Affrique
- THOMAS Ginette veuve GINESTE Raymond le 1<sup>er</sup> Mars 2020 à Millau
- LE DUIGOU le 5 mars 2020 à Viala du Tarn (Le Minier)
- SENEGAS Irène épouse BRACONNIER Emile le 22 avril 2020 à Lavelanet (Ariège)
- BRENGUES Geneviève le 7 mai 2020 à Saint-Affrique
- BOUDES Marcelle, Yvette veuve BENOIT Prosper le 11 mai 2020 à Saint-Affrique
- BENOIT Paulette épouse BLANC Robert le 30 mai 2020 à Millau
- BRENGUES Andrée veuve BONNEVIALE Marcel le 6 juin 2020 à Millau
- NOE Réjane le 7 juin 2020 à Boujan-Sur-Libron (Hérault)

## Informations pratiques

Site internet municipal : [vialadutarn.fr](http://vialadutarn.fr)

**Carte grise, carte d'identité, passeport** : informations détaillées pour l'obtention de ces documents sur notre site.

**Pour l'obtention d'une CI ou d'un passeport** ;

- mairies habilitées à délivrer ces documents, St Affrique, Millau, Salles Curan, Réquista
- les formulaires sont disponibles en notre mairie.

Bienvenue sur le site officiel de la commune du  
**VIALA DU TARN**  
Département de l'Aveyron - Région Occitanie

NOUS JOINDRE

LA COMMUNE LA MAIRIE ENFANCE SCOLARITÉ VIE PRATIQUE VIE ECONOMIQUE VIE ASSOCIATIVE

Vous êtes ici : Mairie Viala du Tarn

ACTUALITÉS

AGENDA

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE ST ROMÉ DE TARN

lundi 11 mai 2020  
à partir du lundi 11 mai , jours et horaires cliquez sur les liens ci après.

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Précédent Suivant Retour

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SITUATION GÉOGRAPHIQUE LIENS UTILES

MÉTÉO VIALA DU TARN

ALJOURD'HUI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI
29° - 19°	31° - 14°	30° - 16°	28° - 15°

MAIRIE DU VIALA DU TARN 12490

Adresse :  
Rue de la Mairie  
12490 Viala du Tarn  
Tél : 05 65 62 52 37  
Fax : 01 56 72 97 13  
mairieaccueil@vialadutarn.fr

Horaires d'ouverture :  
Lundi, Mercredi et Vendredi  
de 14h à 17h.

Accueil Téléphonique assuré aux mêmes horaires

**Pour l'obtention d'une carte grise** la démarche est la suivante:

- En ligne à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'une garagiste agréé.

**Horaires de la mairie** : Lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h00, Tel : 05 65 62 52 37

**Horaires de l'agence postale** : Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 16h30, samedi de 8h50 à 12h10, Tel : 05 65 62 06 42

**Bibliothèque municipale gratuite** : Ouverture mardi, mercredi 15h30 à 18h30, samedi 10h30 à 12h30

**Assistante sociale** : permanence en mairie ; prendre RDV au 05 65 60 95 55

**Notaire** : permanence en mairie : prendre RDV au 05 65 46 33 01

**Transport à la demande** :

- Sur Millau le vendredi et Saint Affrique le samedi départ 9h30, retour 12h00
- Contact : Patrick GINESTY
- Possibilité également d'utiliser le car du ramassage scolaire pour Saint-Affrique (départ 6h55/ retour 18h30)

**Déchèteries** :

- Déchèterie de Saint Rome de Tarn : ouverture mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
- Déchèterie de Salles-Curan (secteur de Coudols / Ladepeyre) période hiver du 01/10 au 30/04 : ouverture mardi de 9h00 à midi ; jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h ; période été du 01/05 au 30/09 : comme en hiver avec en plus le samedi de 14h à 17h30

**Gendarmerie de Saint Rome de Tarn** : ouverture mardi de 14h à 18h, vendredi de 8h à 12h

**Permanence habitat à Saint Rome de Tarn** : le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 10h à 11h à la mairie

**ADMR** : aide à la personne en milieu rural (personnes âgées/ familles): contacter Marie-Claude ROYER Tel : 05 65 72 04 46

**Tourisme** : Consultez le site  
[www.tourisme-muse-raspes.com](http://www.tourisme-muse-raspes.com)



## La commune du Viala du Tarn rend hommage à sa centenaire



Contrairement aux idées reçues, atteindre l'âge de 100 ans n'est pas banal. Il n'y a que 21 000 centenaires en France. Et petit clin d'œil, notre commune peut s'enorgueillir d'être une pépinière de centenaires. En effet ces trente dernières années 8 administrés qui sont nés ou ont vécu sur notre territoire ont atteint l'âge canonique de cent ans et parfois plus pour certains d'entre eux. Au-delà de leur propre famille certains se souviendront, sans préséance, de Maria ALAUZET (1913-2015), d'Emile CASTELBOU (1896-1996), de Marthe GALZIN (1905-2005), de Louis SENEGAS (1913-2014), d'Agnès DURAND (1889-1991), de Marcel DESPLAS (1886-1996), de Pierrette ALAUZET (1914-2014), Josepha ANTUORO (1907-2012) tous acteurs de l'histoire de notre territoire.

Marie Marthe BERTHOMIEU tous les Vialarains vous ont toujours connue sous le prénom de Louise. Vous êtes née le 23 avril 1920 à Ségur, petite dernière d'une famille de 3 enfants, Marthe, Maria, Marie Marthe. Lorsque vous voyez le jour, la grande guerre de 1914-1918 est terminée, et c'est un autre monde qui se dessine dont vous serez le témoin sur les cent années à venir. Très jeune à 18 ans, en 1938, vous perdez votre père Adrien FABRE agriculteur de métier. Votre mère, née Marie Louise VALENTIN, assurera alors le rôle de chef de famille. C'est vraisemblablement dans cette période que votre ADN révèle l'importance vitale que vous accordez à la valeur famille.

Le 29 décembre 1942 vous épousez Basile, Gabriel, Alexis BERTHOMIEU, sabotier de son état et originaire du Viala du Tarn. Vous vous installez alors au Viala du Tarn, Basile travaille avec son père. Leur production de sabots répond aux besoins de la commune et ils tiennent échoppe rue du Barry. Et pour compléter des journées bien remplies ils travaillent encore leurs nombreuses vignes car dans ces années-là, seul le travail permet de nourrir une famille.

Et la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale vient rendre la situation encore bien plus difficile. Vous vous souvenez de ce temps où chercher la nourriture était une préoccupation quotidienne. Un salaire dites-vous, suffisait à peine à pourvoir au besoin de la famille mais cela ne vous empêchait pas de partager avec les plus démunis.

Après la fabrication de sabots votre époux est embauché à Coudols au creusement des galeries qui collectent les eaux des ruisseaux du Lévézou dans le cadre du programme d'équipement hydroélectrique Lévézou-Raspes du Tarn. Puis en 1956 toute la famille, avec vos 3 enfants, Claudine, Georges et Marc, se déplace dans le nord Aveyron. Basile travaille à la construction de la centrale hydroélectrique de Golinac. En 1960 le mal du pays vous ramène à Salles Curan pour tenir l'économat, et en 1961 enfin c'est le retour au Viala du Tarn que vous ne quitterez plus. La famille s'agrandit alors avec Marlène et Sandrine. Votre mari infatigable rejoint l'entreprise MALAVAL serrurerie métallerie à Millau. Il y restera jusqu'à sa retraite en 1975. Il décédera le 29 juin 1990.

Dès votre retour au Viala du Tarn vous instaurerez le repas familial systématique du samedi soir avec tous vos enfants, conjoints et petits enfants. Votre ADN famille est si prégnant que rares sont les absents et que 59 ans après, ces retrouvailles familiales perdurent. Entre temps en effet 3 petits-enfants, Franck, Hugues, Aurélie ainsi que 4 arrière petits-enfants, Justine, Joris, Melvin, Ezio ont fait le bonheur de votre famille.

Vous évoquez avec nostalgie ce temps où tous les après-midi vous vous retrouviez sur le banc de la rue du Barry. Avec Marguerite FABRY, Henriette GINESTE, Yvonne MAURY..., entre broderie et couture vous refaisiez le monde. Et puis ce moment important pour vous se terminait par la promenade à la Crouzette.

Aujourd'hui vous êtes toujours très alerte mais inquiète, et quand les Vialarains vous rencontraient dans la rue, avant le 17 mars, c'était toujours un moment d'échanges sur le quotidien, sur l'actualité, sur ce que devient notre monde. Vous êtes inquiète car cette épidémie de CODIV19 vous interpelle et vous ramène par la pensée à la période noire de la guerre. Mais vous avez également conscience que vous êtes entourée par vos enfants, à votre domicile, et que cela vaut tout l'or du monde. Après tout, le secret de votre longévité pourrait tenir en un seul mot, la famille, n'est-ce pas Louise ?



Le hasard de votre destinée a voulu que vous naissiez en 1920, année charnière pour un nouveau monde et que vous fêtiez vos cent ans au moment d'une crise sanitaire, économique, financière et politique engendrée par la pandémie du COVID19.

Nous vous souhaitons encore de nombreuses années parmi nous et nous vous donnons, quand la situation sanitaire nous l'autorisera, rendez-vous avec l'ensemble des habitants de la commune pour lever le verre à votre santé.

## Répartition des rôles et des tâches au sein de l'équipe municipale par le biais des commissions communales

	<p><b>Maire : Gérard DESCOTTE</b></p> <p><b>Interlocuteur</b> de tous les administrés de la commune.</p> <p><b>Impliqué</b> dans toutes les commissions.</p>
	<p><b>1<sup>er</sup> Adjoint : Maxime CONSTANS</b>  <b>Correspondant du secteur géographique</b> Pinet, Ambias et environs</p> <p><b>Commissions</b> - gestion du personnel technique et administratif - Travaux, Eau, Assainissement, Cœur de village - voirie, éclairage public - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc - commerce et artisanat - urbanisme PLUI - vie associative et sportive, animations et festivités - nouvelles technologies - chemins de randonnée</p>
	<p><b>2<sup>ème</sup> Adjoint : Michel HERAUD</b>  <b>Correspondant du secteur géographique</b> Coudols et environs</p> <p><b>Commissions</b> - gestion du personnel technique et administratif - Travaux, Eau, Assainissement, Cœur de village - voirie, éclairage public - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc – agence postale - chemins de randonnée</p>
	<p><b>3<sup>ème</sup> adjoint : Nadine MALAVAL</b>  <b>Correspondant du secteur géographique</b> St Symphorien et environs</p> <p><b>Commissions</b> - gestion du personnel technique et administratif – suivi des personnes vulnérables et de la jeunesse – finance, budget - logements et bâtiments communaux, patrimoine, sécurité, location des salles, E/S, états des lieux, remise et restitution clés - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc – commerce et artisanat</p>
	<p><b>4<sup>ème</sup> Adjoint : Sylviane CALMELS</b>  <b>Correspondant du secteur géographique</b> Le bourg, côté Barry, Mairie, tras de la muraille, église, école, place de l'horloge.</p> <p><b>Commissions</b> - gestion du personnel technique et administratif - Finances Budget - logements et bâtiments communaux, patrimoine, sécurité, location des salles, E/S, états des lieux, remise et restitution clés - bibliothèque - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc – chemins de randonnée</p>



**Rémy BARDI**

Correspondant du secteur géographique Le Bourg Calli, Planquette, Crouzette,

**Commissions** : vie associative et sportive, animations et festivités - chemins de randonnée



**Francis CASTELBOU**

Correspondant du secteur géographique Ladepeyre, Valat, Trus et environs

**Commissions** - Finances Budget - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc – vie associative et sportive, animations et festivités - chemins de randonnée



**Anne-Marie CLUZEL**

Correspondant du secteur géographique Valencas

**Commissions** - vie scolaire, ramassage scolaire, garderie - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc – vie associative et sportive, animations et festivités



**Albert FABRE**

Correspondant du secteur géographique Coudols et environs

**Commissions** – voirie, éclairage - logements et bâtiments communaux, patrimoine, sécurité, location des salles, E/S, états des lieux, remise et restitution clés - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc – urbanisme PLUI - - chemins de randonnée



**Sébastien GAYRAUD**

Correspondant du secteur géographique Le Bourg place

**Commissions** - suivi des personnes vulnérables et de la jeunesse – vie scolaire, ramassage scolaire, garderie - vie associative et sportive, animations et festivités – cimetières et paroisses - chemins de randonnée -



**Franck LAFUENTE**

Correspondant du secteur géographique Le Bourg côté nord

**Commissions** - Travaux, Eau, Assainissement, Cœur de village - vie associative et sportive, animations et festivités



**Marie-Hélène Le MERRE**

Correspondant du secteur géographique Le Coudol, Saint Etienne et environs, route du Mas de Guy, Axes

**Commissions** - suivi des personnes vulnérables et de la jeunesse – finance, budget - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc - cimetières et paroisses



**Daniel SENEGAS**

Correspondant du secteur géographique Minier, Mas de la Nauc et environs

**Commissions** - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc - agence postale - chemins de randonnée



**Mickael THOMAS**

Correspondant du secteur géographique Coudols et environs

**Commissions** - Travaux, Eau, Assainissement, Cœur de village - vie des villages et des hameaux, environnement, fleurissement cadre de vie, espaces naturels, agriculture, plage du Mas de la Nauc - commerce et artisanat - urbanisme PLUI - vie associative et sportive, animations et festivités - chemins de randonnée



**Ange VIALE**

Correspondant du secteur géographique Le Bourg côté Valencas

**Commissions** - voirie, éclairage public - vie périscolaire - nouvelles technologies - chemins de randonnée

## Les dossiers initiés par l'équipe municipale depuis le 23 mai 2020

Plusieurs dossiers ont été initiés par le conseil municipal depuis le 23 mai 2020 en cohérence avec les engagements pris par la nouvelle équipe. Les plus significatifs sont les suivants :

- Recherche d'un local destiné à pérenniser l'activité du commerce multiservices exploité par l'association « Le Dépanneur ». Des échanges sont en cours entre des représentants du conseil municipal et les propriétaires de locaux potentiels. Une étude de marché, point de passage obligé pour instruire ce type de dossier, est réalisée par la Chambre de Commerce. Cette étude associe, l'association « Le Dépanneur », l'équipe municipale, la Parc Naturel Régional des Grands Causses.
- Lancement de la commission mixte chemins et sentiers de randonnée. La commission mixte s'est réunie le 22 juin, elle regroupe, des représentants de la population impliqués depuis de nombreuses années sur la thématique des chemins de randonnée, des conseillers municipaux et le tissu associatif. Les pistes de réflexion sont multiples,

interconnexions entre le futur GR et le schéma des sentiers et chemins de randonnée de la commune, l'approche économique, la valorisation du patrimoine, les acteurs et l'organisation de l'entretien. Tous les secteurs géographiques de la commune sont représentés. Une 2<sup>ème</sup> réunion plénière est programmée le 20 juillet.

- Etudes de faisabilité et d'exécution de la station d'épuration de Coudols et de la Pendarie. Pour relancer l'économie une enveloppe exceptionnelle (dotation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne) est attribuée aux projets éligibles dès lors que le dossier d'étude abouti et chiffré est déposé avant le 15 septembre 2020.
- Pérennisation de l'accueil du mercredi matin, par la constitution d'une équipe de 2 titulaires.
- Elaboration et vote des budgets primitifs 2020.
- Examen des demandes de limitations de vitesse en agglomération et hors agglomération.

## L'école



C'est une année scolaire bien particulière qui vient de s'achever pour les élèves de l'école du Viala du Tarn... En février, ils ont eu la chance de rencontrer le musicien Mathieu Fantin qui les a emmenés en voyage musical à l'aide de ses instruments anciens et originaux. Les enfants ont pu essayer les instruments et danser si bien que les séances se sont terminées en une grande farandole ! Mais comme bien d'autres, ils n'ont pas pu profiter des événements prévus

ce printemps. Ils ont cependant presque tous retrouvé leur école, dans des conditions particulières certes, à partir du 12 mai, les petits effectifs le permettant. Pas de spectacle de fin d'année non plus mais le traditionnel goûter offert par l'association des parents d'élèves leur a permis de finir cette année sur une note chaleureuse et avec un livre (offert par l'APE également) dans le cartable.



C'est aussi déguisés et en musique qu'ils ont passé leur dernière semaine en dansant un "flashmob"...souvenirs inoubliables pour les deux élèves de CM2 qui l'année prochaine rejoindront le collège !



Quant à l'année prochaine, même si les conditions sanitaires restent inconnues, de nombreux projets sont déjà en préparation. Tout d'abord, une résidence d'artiste pourrait se concrétiser ainsi qu'un travail sur la danse contemporaine. L'accent sera également mis sur le respect de l'environnement. La participation au festival du Livre Perché de Mostuéjols sera reconduite ainsi que de nombreuses activités qui, nous l'espérons, pourront avoir lieu.

De plus, l'école devrait se doter de deux Vidéoprojecteurs Interactifs (VPI) comme outil pédagogique.

De très bonnes vacances aux élèves pour revenir en forme à la rentrée! Rentrée en musique avec une intervention de professeurs du Conservatoire de Rodez.

## Accueil du mercredi matin

Début d'année : visite de la potière Karine de St Rome de Tarn en février et réalisation de l'enseigne pour l'école en mosaïque, après visite de la mosaïste de Castelnau en mars, achevée en mai après déconfinement.

L'enseigne sera posée à l'entrée de la cour de l'école pour la rentrée de septembre.



En juin, reprise de l'activité de l'accueil avec une matinée à la plage du Mas de la Nauc pour le plus grand plaisir des enfants.



## La vie des villages

### Fleurissement

Dans tous les hameaux et villages de la commune nombreux sont les bénévoles qui prennent en charge le fleurissement des espaces communs. Qu'ils en soient tous remerciés. Cette année certains nous ont fait part de quelques oublis qui, nous le regrettons, sont la conséquence d'une période de transition que nous avons essayé de gérer au mieux. Pour la saison prochaine les représentants de la commission vie des villages et plus particulièrement du fleurissement seront vos interlocuteurs. Il est également souhaitable que la commission n'ait qu'un seul interlocuteur par hameau ou village désigné par la population. Nous reviendrons sur cette organisation d'ici la fin de l'année.



### Incivilités, mais tout espoir n'est pas perdu...

**Déchèterie :** les dysfonctionnements observés à plusieurs reprises ces derniers mois par le conseil municipal, dans l'utilisation de la déchèterie communale, nous conduisent à rappeler la situation précaire de ce site en termes d'autorisation de son exploitation.

#### Historique de la déchèterie communale

- 2003, demande de fermeture de la déchèterie du Viala du Tarn par la Préfète de l'Aveyron.
- 2004, arrêté de police communal interdisant le dépôt de déchets et assimilés, ainsi que celui des encombrants. Seuls les dépôts d'inerte sont autorisés.
- 2005, arrêté de fermeture de la décharge, commune du Viala du Tarn, par la préfecture de l'Aveyron à compter du 30 juin 2006.
- 2007, après consultation des élus demande de maintien de la déchèterie, destinée uniquement aux dépôts des inertes, adressée à la préfecture. Obligation de réhabiliter le site en site de « classe 3 » permettant d'accueillir des déchets inertes. **La décharge sera uniquement réservée pour les déchets de pierres, de gravats, de terre.**
- 1<sup>er</sup> juillet 2007 demande d'autorisation d'exploitation de la décharge avec l'organisation suivante :
  - o Décharge clôturée avec accès réglementé.
  - o La clé est disponible auprès de la mairie où un registre sera tenu.
- 2014, arrêté communal portant fermeture de la décharge communale :
  - o A titre exceptionnel, les gravats, inertes, déchets verts font l'objet d'une autorisation expresse du maire, pour être déversés dans l'ancienne décharge communale.
  - o Pour ce faire, l'accès à cette ancienne décharge sera réservé strictement aux administrés de la commune qui devront retirer la clé à la boulangerie, ou à l'auberge, ou à la mairie, aux jours et heures d'ouverture de celles-ci. Ils devront justifier de leur identité, domicile et la nature de leurs déchets.

La lecture de l'historique de notre décharge communale montre le combat incessant mené par les élus au cours des dernières mandatures pour en pérenniser son exploitation. Cela n'a été possible qu'en garantissant le respect d'exigences mises en place par les conseils municipaux successifs pour donner confiance aux pouvoirs publics sur la bonne tenue de la décharge.

**Et pourtant rien n'est acquis....le constat est décevant !**



- 1 jeu de clé a disparu.
- Le portail reste trop souvent grand ouvert.
- Des déchets non autorisés y sont déposés.
- Les zones de dépôts des déchets, inertes, bois, verts ne sont pas respectées.
- Quand le site est fermé des déchets sont déversés au pied du portail.

- **Et le comble la serrure a été arrachée par ceux ou celui qui ne supporte(nt) pas la moindre réglementation !!!**

Cette situation a été examinée en conseil municipal. A l'unanimité les décisions suivantes ont été prises :

- Maintien du mode de fonctionnement actuel jusqu'à fin septembre 2020, clé en libre-service, retour de la clé après chaque transport, respect des catégories de déchets recevables par la décharge et des zones de dépôt.
- Si les utilisateurs sont respectueux des règles, pas de remise en cause du mode de fonctionnement.
- Sans amélioration constatée à fin septembre, les dispositions alors applicables seront les suivantes :
  - o Ouverture sur 3 demi-journées, lundi et mercredi AM, samedi en matinée.
  - o La clé sera à retirer en heures ouvrables, en mairie lundi et mercredi AM, à l'agence postale pour les samedis en matinée.
  - o Les utilisateurs renseigneront des registres à disposition, nom et nature des déchets.

### **Terrain de pétanque, lotissement la Coste, bloc sanitaires accolé à la maison des chasseurs :**

Depuis plusieurs mois déjà le conseil municipal a constaté de nombreuses dégradations qui affectent plus particulièrement le bâtiment et les équipements du bloc sanitaires accolé à la maison des chasseurs : installations électriques, robinetterie, éclairage mural , graffitis....Il est temps maintenant de donner un coup d'arrêt à ce type de comportement incompréhensible et qui pénalise l'ensemble des citoyens de notre commune, car la remise en état a forcément un coût qui impacte notre budget de fonctionnement.



Mais il y a plus grave, nous avons également découvert à proximité d'un container poubelle partiellement rempli de bouteilles vides, un bidon d'essence et un « cocktail molotov » confectionné à partir d'une canette de bière munie d'une mèche. Au-delà des dégâts que peut provoquer ce type d'engin incendiaire sommes-nous sûr de la prise de conscience des risques encourus par les apprentis sorciers ?

Après remise en état des équipements du bloc sanitaires par la municipalité une surveillance accrue du site sera assurée. Si de nouvelles dégradations étaient constatées les responsables en seront recherchés et les frais de remise en état leurs seront répercutés.

**Heureusement l'espoir renaît...**

Accueil du mercredi matin du 11 mars, sous la surveillance attentive de Bernadette et Adeline, les enfants s'impliquent tout naturellement dans une opération de nettoyage des rues du village.



## La vie associative

### Programmes de festivités et de rencontres communiqués par les associations ou organisateurs

#### **Jardin des Enclos, le Chants médiévaux au 30 juillet prochain**

Un jardin et deux chanteuses nous content une abbesse et ses chants médiévaux.

Le « jardin des Enclos » sera heureux de vous accueillir le jeudi 30 juillet à 18h, pour une déambulation au jardin en compagnie du duo Nunc, composé de deux chanteuses, Lise Malézé et Claire Parizel, qui vous présenteront les multiples facettes de l'œuvre de Hildegarde Von Bingen, abbesse du XII<sup>ème</sup> siècle. (Née en 1098 en Hesse rhénane et morte le 17 septembre 1179 à Rupertsberg).

Féministe avant la lettre, érudite des plantes médicinales, poétesse, Hildegarde Von Bingen est surtout auteure-compositrice de plus de soixante-dix chants liturgiques dont certains ont fait l'objet d'enregistrements récents par des ensembles de musique médiévale.

Le concert-déambulation se déroulera par différents lieux emblématiques du jardin et intégrera, dans le strict respect des conditions sanitaires, un passage en l'église St Pierre de Ladepeyre, à cent mètres du domaine.

« Le Jardin des Enclos », à Ladepeyre village du Viala du Tarn, situé à 10 km du bourg sur la D152. Entrée libre.

Informations au 06.80.55.44.94 (Olivier Degreef), [otdegreef@gmail.com](mailto:otdegreef@gmail.com), [www.lejardindesenclos.net](http://www.lejardindesenclos.net)

#### **Bibliothèque municipale**

Avec le déconfinement, et après une longue fermeture, la bibliothèque a pu rouvrir ses portes, aux horaires habituels. Pour mémoire ; le mardi de 15h30 à 18h30, le Mercredi de 15h30 à 18h30, et le samedi de 10h30 à 12h30.

Les lecteurs peuvent donc à nouveau emprunter des livres, des disques, des DVD, des périodiques, et sont invités à ramener les documents restés en leur possession, pendant cette période....

Ils auront ainsi l'occasion de découvrir ou d'admirer l'exposition de la millavoise Nano Bonneviale, construite autour de « l'Art de Rien », que nous avons la chance de garder dans nos murs jusqu'au 15 septembre.



## **Comité des fêtes**

Pas de fête votive pour cette année. Mais il y aura peut-être une soirée qui sera décidée au dernier moment en fonction de la facilité à appliquer les consignes préfectorales pour organiser ce type de manifestation.

## **Au menu du Fep :**

- Pour commencer, pas de feu d'artifice cette année !
- Mais on ne se laisse pas abattre : le stage de cirque, lui, aura bien lieu comme d'habitude ! Du lundi 27 au vendredi 31 juillet, il est ouvert à tous les enfants à partir de 7 ans. Cette semaine se terminera par un spectacle de cirque le vendredi soir sous forme de déambulation sur la place du village, suivi d'une soirée festive tout en musique (plus de détails sur les affiches qui suivront).
- Pour digérer, des randonnées sur des sentiers environnant le Viala seront organisées dès que les chantiers de débroussaillage seront achevés (pour la saison...).
- Après cela, "Faîtes de la soupe !" pour se sustenter avant d'hiberner. Cette fête aura lieu, sauf contre-ordre, le samedi 14 novembre.
- Enfin, entre le 15 octobre et le 30 novembre, la projection de documentaires du Festival AlimenTerre suivie de discussions-débats autour des thèmes de l'agriculture et de l'alimentation, nous permettront de mieux réfléchir à notre façon de nous nourrir (dates définies ultérieurement).

## **Le Dépanneur**

2 août marché de producteurs locaux avec animation musicale ou théâtrale

## **Association de la pétanque**

- Rencontre le Viala / Montjoux le 11 juillet place du Viala et repas à l'auberge
- Challenge A.ARLES en triplette et poule le 25 juillet à partir de 10h au Mas de la Nauc. Un déjeuner aux tripoux sera organisé à 8h30 ainsi qu'un repas à 12h00

## **Association de la Chasse**

- L'assemblée générale de la chasse aura lieu début septembre, elle sera suivie d'un repas au Mas de la Nauc (date non définie).
- Le quine de la chasse aura lieu courant septembre (date non définie).

## **Association des Petits Pêcheurs de la Muse et des Raspes :**

Stage pour les enfants de plus de 8 ans du lundi 24 août au samedi 29 août.

Inscription auprès de : GINESTE Jean-Claude ou MARRAGOU Gaétan au 06.87.78.92.79

## **Animation des villages et hameaux**

### **Le Roucous**

Le 15 août fête du Roucous

### **Ladepeyre**

- Méchoui reporté en 2021

### **Coudols**

- Méchoui reporté en 2021

### **Pinet**

- A ce jour pas de concours des boules carrées



## coneissença de la lenga occitana

**Les vacances approchent à grand pas. Qu'allez-vous faire cet été ? Avez-vous décidé de partir à la montagne ou à la plage ?**

N'i a que s'estiman mai d'anar al campèstre / oui, certains préfèrent aller à la campagne. La campagne en occitan, es lo campèstre. Occitània, pas la region mas l'airal lingüistic, es un país entre doas mars e tres montanhas. Traduction: l'Occitanie, pas la région administrative mais la Grande Occitanie, celle qui correspond à l'aire linguistique de l'occitan, est un espace que se situe entre 2 mers et 3 montagnes. Pour les montagnes, vous avez les Pyrénées / Pirenèus (au masculin et sans article), Alps e lo Massís Septentrional. En français, il est central. D'un point de vue occitan, ce massif est septentrional. Et oui, pour nous, ces montagnes se trouvent au nord.

### **Et la mer, c'est donc la mer ?**

E òc gojat ! Absolument, à chacun ses préférences: avètz la Mar Nòstra. La Mar Nòstra, es la Mar Mediterranèa. Avec le plaisir de se baigner dans la grande bleue mais aussi de déguster des huîtres / d'ustras, ou des moules / los muscles. Ça que la, avisatz-vos a la malaiga. Et oui attention à la malaiga. La malaiga, c'est un mot occitan et ça signifie la mauvaise eau. La malaiga, qu'es aquò ? E ben la malaiga brave mond, c'est une maladie due à un excès de chaleur qui affecte les coquillages marins, tels que les huîtres, les moules, les palourdes, etc. La malaiga, que l'on retrouve dans les étangs littoraux de notre région.

### **Comment dites-vous l'océan ?**



Podètz dire en occitan l'océan. Mas se parla tanben de la Mar Granda / mais on parle également de la Mar Granda. Mot pour mot, c'est la Mer Grande, donc la Grande Mer, l'océan. Là aussi, soyez prudents cet été et méfiez-vous surtout des baïnes. Bagina, autre mot occitan, gascon

plus précisément, il s'agit d'un bassin naturel en bordure des plages qui se remplit et se vide en fonction des marées, créant d'importants courants. Fin finala, vos disi bon estiu, bonas vacanças a totes ! Bel été et bonnes vacances à tous !

# Charte relative au contenu des articles publiés dans l'espace « la parole est à vous » du bulletin municipal

## Préambule

Le bulletin municipal, publié deux fois l'an, est un moyen de communication qui contribue à partager les informations relatives à la vie de la commune. Il est habituellement rédigé par l'équipe municipale élue. Le conseil municipal a décidé d'ouvrir un espace « la parole est à vous » afin que tout un chacun puisse proposer un article sur le sujet de son choix. Ces articles devront respecter certains principes objets de cette charte. Ils seront publiés après validation par le comité de lecture qui sera composé de 3 conseillers municipaux et de 2 représentants des administrés de la commune. Le comité de lecture sera souverain dans ses décisions.

Cette possibilité offerte aux citoyens de pouvoir s'exprimer ne répond pas à une obligation législative.

## Principes retenus

Le contenu des articles proposés s'inscrira dans un cadre serein et apaisé, il sera apolitique. Les participants s'engagent à proposer des textes constructifs. La limitation de la longueur des textes proposés est au maximum d'une page. Des textes d'une demi-page seront privilégiés car ils offrent la possibilité de 2 expressions de sources différentes. Chaque article comportera le nom de son auteur.

Le comité de lecture se réserve la possibilité de ne pas publier les articles qui dérogeraient aux valeurs et principes énoncés et qui se caractériseraient par :

- des expressions agressives, injurieuses, discriminantes, diffamatoires,
- des insinuations à l'égard des personnes,
- la reproduction d'un contenu déjà publié par ailleurs sauf à en préciser l'auteur,
- la propagation d'une fausse information,
- l'absence de rapport avec les sujets du dialogue citoyen,
- l'affichage de données personnelles,
- la publication à des fins commerciales.
- le non-respect, du droit d'auteur, de la protection de la vie privée et du droit à l'image.

## Qui peut proposer un article

Chaque citoyen, grand et petit, associations, peut proposer un article. Toutes les formes sont recevables, prose, poésie, nouvelles, essais, reportage, témoignage, image ...

Le comité de lecture s'attachera à ce que la plus grande diversité des sources soit représentée, il n'y aura pas de monopole de la parole.

Les textes seront adressés à la Mairie fin novembre pour le bulletin hiver et fin mai pour le bulletin été. La 1<sup>ère</sup> publication paraîtra dans le bulletin municipal hiver 2020-2021.

Votre contact au conseil municipal : Marie-Hélène LE MERRE